LES CÉLÉBRATIONS DE MARIAGE

RÉFLEXION PASTORALE

française, p. 27] soulignent que « le mariage se célèbre

TOILÀ déjà plus de vingt ans qu'un choix plus vaste de lectures bibliques et de prières a été mis, en France, à la disposition des pasteurs pour la célébration du mariage. Elles l'étaient, comme beaucoup

de choses à l'époque, ad experimentum.

Depuis 1969, nous utilisons le rituel pour la célébration du mariage, issu de la réforme liturgique de Vatican II. Qu'en est-il de son utilisation, tout comme celle du Lectionnaire, 20 ans après? Notre réponse à cette question ne peut être que très modeste: nous ne parlons que d'un lieu donné, par là même très typé. Si elle pouvait permettre un débat, nous ne pourrions que nous en réjouir...

Préparation

Il est évident que la célébration du mariage s'insère dans toute une préparation. Vatican II nous a rendus sensibles à « l'avant » de toute démarche sacramentelle. Beaucoup de temps est consacré à cela par les prêtres et les laïcs (notamment par le biais du CPM), ce qui n'est pas toujours évident pour les uns et les autres. La préparation de la célébration trouve sa place dans les diverses rencontres, certains fiancés y attachant plus d'importance que d'autres.

Une question nous semble apparaître : quelle place peut être celle des laïcs qui ont travaillé à la préparation, au sein même de la célébration ?

Une présence priante? Sans doute.

Le fait d'être à côté du prêtre au moment de l'échange des consentements? L'un d'entre nous met souvent cela en pratique pour signifier l'importance de la communauté dans la célébration.

N'y a-t-il pas des pistes à explorer dans ce domaine?

Personnalisation

Prêtres souvent depuis de nombreuses années, nous pouvons noter des transformations dans les réactions

des fiancés, quant à la célébration.

Tous aiment choisir les textes de la cérémonie de leur mariage, même ceux qui ne fréquentent guère nos églises ou n'ont qu'une connaissance limitée de la foi chrétienne. Cela n'était pas toujours le cas dans les débuts de la réforme liturgique. Faut-il y voir d'abord un souci de personnalisation de la célébration, un désir de s'approprier les Écritures? La réponse est certainement à nuancer. Mais le choix des textes permet souvent une réflexion profonde sur le mariage et la façon dont l'Église le conçoit et le propose.

Ce souci de personnalisation se manifeste aussi à travers le déroulement de la célébration. Les fiancés aiment bien choisir entre les diverses propositions (échange des consentements, formules de bénédiction des alliances, prière universelle, bénédiction nuptiale...), même si celles-ci ne conviennent pas à toutes les circonstances. La diversité des jeunes qui se présentent

pour le mariage est en effet très grande.

Les deux brochures de Fêtes et Saisons pour la célébration du mariage, à savoir « Un seul amour » et « Mariés devant Dieu » (qui, par ailleurs, ne reproduit pas tous les textes du Missel), permettent aux fiancés cette personnalisation de leur mariage, à laquelle ils tiennent tant. Si certains se retrouvent assez bien dans ces brochures, d'autres n'apprécient guère commen-

taires et iconographies qui leur semblent dépassés ou peu adaptés. Il est sûr que la culture chrétienne de certains leur permettra de faire d'autres propositions, d'opérer d'autres choix. Encore faudra-t-il que tout cela prenne bien sa place dans la célébration du mariage...

Célébration au sup segainem et quoduses

Les Notes pastorales du Rituel du mariage (Éd. française, p. 27) soulignent que « le mariage se célèbre normalement dans la messe, après l'homélie et avant

la prière universelle ».

À l'expérience, peu de mariages sont célébrés, dans notre secteur, au cours de l'Eucharistie. Nous nous retrouvons davantage dans ce qui est écrit plus bas dans le même texte: « Si les époux n'ont pas une connaissance suffisante de l'Eucharistie à laquelle ils ne participent jamais, il sera préférable de célébrer le mariage dans le cadre d'une liturgie de la Parole. » Sans doute ne sommes-nous pas les seuls dans ce cas! Cela nous pose parfois des problèmes avec certaines familles qui « tiennent » à la messe pour des raisons les plus diverses (solennité de la cérémonie...). Il n'est

pas toujours facile de les résoudre!

La célébration du mariage s'insère bien dans le déroulement normal d'une messe. Lorsqu'elle a lieu en dehors de la messe — ce qui est, rappelons-le, le cas le plus fréquent chez nous — diverses questions d'enchaînement se posent. L'échange des consentements et celui des alliances apparaissent souvent comme le sommet de la célébration, sommet dont on redescend très vite. Il n'est pas rare de voir l'assemblée s'asseoir, aussitôt après ces deux gestes, sans qu'on lui ait rien dit. Ce qui suit ne peut être, à ses yeux, qu'accessoire... Or il s'agit de la prière des époux (dans certains cas), de la bénédiction nuptiale... ce qui n'est rien moins qu'accessoire! Cette partie de la cérémonie comporte beaucoup d'éléments, de prières : comment permettre à l'assemblée, souvent peu habituée à participer, de se

sentir partie prenante? Par une organisation différente, comme il est arrivé à tel d'entre nous de le faire? Par de longues explications qui rompent parfois le rythme? La question n'est pas simple, mais elle mérite d'être posée.

Accompagnement

Beaucoup de mariages que nous préparons sont célébrés en province (telle paroisse avance le chiffre de 40 %). Les racines familiales, provinciales, des ban-lieusards en sont souvent la cause. Nous appelons cela, non sans humour, les « mariages pour l'exportation ».

Si la part d'accompagnement réalisée par les prêtres et les laïcs de chez nous est importante, comment tout cela peut-il être repris dans la paroisse où le mariage va être célébré? La part de personnalisation à laquelle les fiancés tiennent tant et qui se manifeste dans la célébration à travers tel commentaire, telle allusion dans l'homélie, par exemple, va-t-elle pouvoir être prise en compte? Certains fiancés regrettent parfois, au terme de la préparation, que le prêtre qui les a accompagnés ne soit pas le même que celui qui présidera la cérémonie...

Nous revoyons un certain nombre de couples après la célébration de leur mariage. Certains feront un petit bout de chemin vers une équipe. D'autres, selon le souhait de certains d'entre nous, viendront simplement présenter les photos de leur mariage (cela nous donne souvent une autre « vision » de la liturgie). Ce que nous comprenons mieux en parlant avec ces jeunes foyers, c'est que la célébration religieuse fait partie d'une journée à laquelle elle peut donner une coloration particulière, certes, mais qu'elle n'est que la partie d'un ensemble. Puisse-t-elle leur laisser un bon souvenir, et surtout éclairer leur vie!

J.-C. DESMARTIN

avec la collaboration de prêtres

du secteur Bry-Nogent-Le Perreux

Diocèse de Créteil (France)